

Gouffre de l'Œil Doux

(S100000524)



Département : Aude
Commune : Fleury-d'Aude
Date de création : Décret du 3 août 1978
Superficie : 88,4 ha
Carte IGN 1/25 000^e : 2546 OT

Motivation du classement :

Le classement vise à protéger le caractère pittoresque du site : il est considéré comme un monument naturel curieux et intéressant, dans un écrin sauvage et naturel qu'il convient tout autant de préserver.



La pièce d'eau du gouffre de l'œil Doux (décembre 2006).



Description du site :

➤ Composantes paysagères et naturelles :

Ce site fait partie intégrante de l'ensemble paysager et naturel constitué par le massif de la Clape. Le gouffre de l'Œil Doux est une curieuse pièce d'eau de forme circulaire, dominée sur son rivage nord par un croissant de falaises calcaires s'élevant à une vingtaine de mètres. De couleur émeraude et bordé par une roselière, ce petit plan d'eau correspond à une résurgence provenant d'un vaste réseau souterrain qui draine une partie des eaux du massif de la Clape.

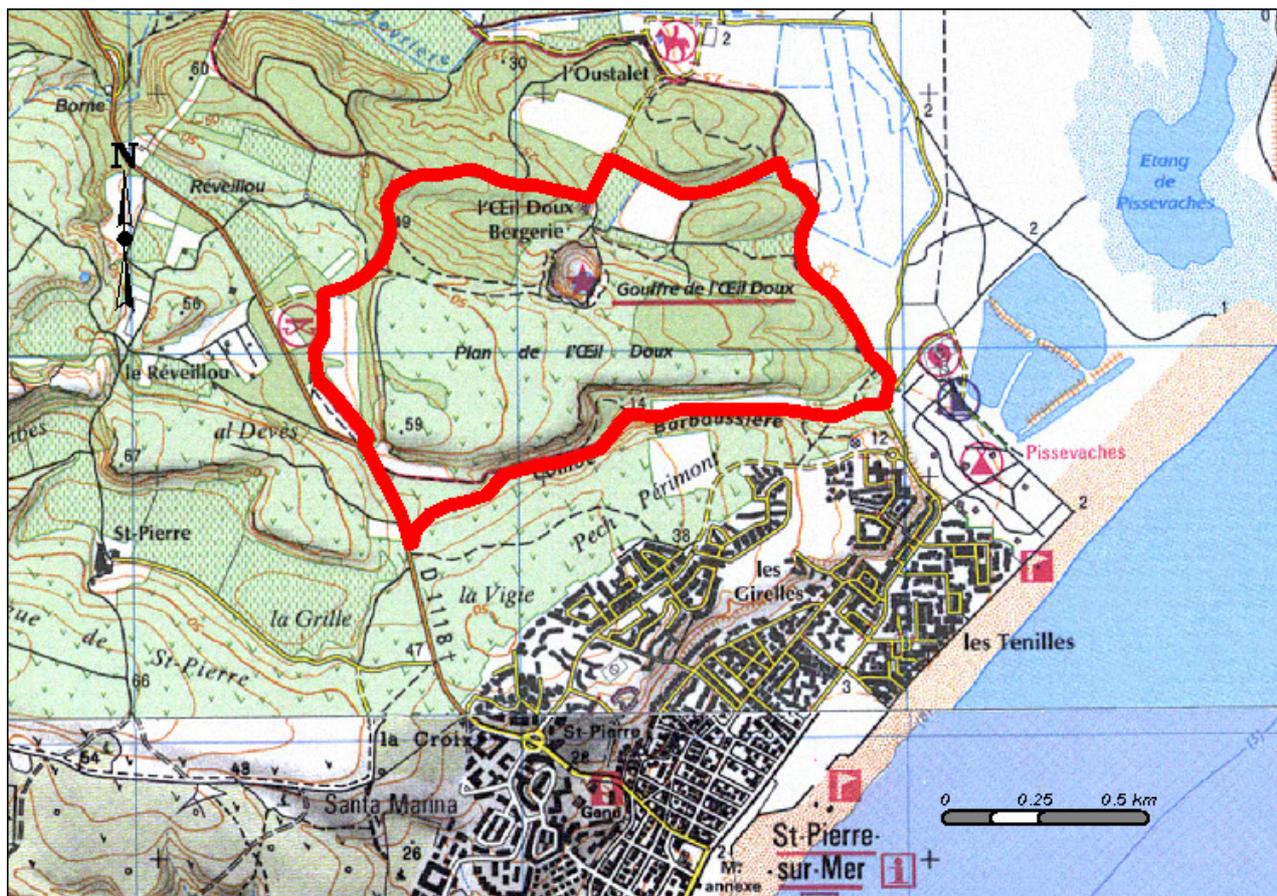
La végétation aux abords du gouffre est méditerranéenne. Quatre types de milieux naturels peuvent être distingués dans le site classé : la **falaise** calcaire qui est un refuge pour les oiseaux nicheurs ; la **zone humide** constituée par le plan d'eau et la roselière qui la borde ; les **boisements** de Pin d'Alep et de Pin Pignon ; la **garrigue** dominée par le Chêne vert et le Chêne kermès.

➤ Activités humaines :

- Tourisme : le gouffre de l'œil Doux est un site très prisé en saison estivale, les visiteurs viennent s'y promener et s'y baigner, il représente une activité alternative à la plage toute proche. Le site comprend des aménagements tels que des chemins balisés, des pancartes, un parcours de santé, un parking. « La Bergerie » est un bâtiment situé dans le site classé, servant de point d'accueil et d'information touristique. Le domaine de l'Oustalet, hors du site classé du gouffre mais inclus dans le site classé du massif de la Clape, correspond à un autre point d'accueil majeur pour les visiteurs se rendant au gouffre (parking, location de poneys, animations...).
- Viticulture : quelques petites parcelles proches de la bergerie.



Document cartographique :



En rouge le périmètre classé du gouffre de l'œil Doux.

Fond de carte : IGN BD Carto 1/25 000^e. <http://carto.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/>

Etat des lieux et enjeux :

➤ Evolution du périmètre classé :

A l'origine le gouffre est inscrit au titre des sites le 6 novembre 1942 (rayon de 300 m autour du gouffre). Puis un premier classement au titre des sites est arrêté le 20 septembre 1949. Ensuite les alentours de ce premier site classé furent protégés par une inscription par arrêté ministériel du premier mars 1966. Finalement pour réaffirmer la protection de ce site et l'unité qu'il forme avec le massif de la Clape, une extension du périmètre classé donne lieu au décret de 1978 actuellement en vigueur, abrogeant le site inscrit.

➤ Etat actuel de conservation du site :

La fréquentation touristique a des impacts néfastes importants sur le milieu naturel : dépôts d'ordures, multiplication des cheminements sauvages, les piétinements intempestifs entraînent l'érosion de la falaise (les baigneurs y grimpent pour plonger) et des berges du plan d'eau, et la destruction d'écosystèmes.

➤ Problèmes :

- Surfréquentation touristique, avec un accès et des cheminements mal organisés, ce qui produit une dégradation du milieu naturel. Les pancartes installées par la municipalité sont régulièrement arrachées.
- Risque d'incendie élevé.
- Fermeture de la garrigue : certaines zones mériteraient d'être pâturée afin de conserver la biodiversité en restaurant les pelouses à brachypodes.



Inventaires et mesures de protection concernant le site classé :

➤ Inventaires concernant le site classé :

- [ZICO « Montagne de la Clape »](#) LR02, 10 400 ha
- [ZNIEFF n°0000.2030](#), type II, « Montagne de la Clape », 8340 ha.
- [ZNIEFF n°2030.0001](#), type I, « Gouffre de l'œil Doux », 3.6 ha.

➤ Autres mesures de protection touchant le site classé :

- [Site d'Intérêt Communautaire FR9101453](#) (NATURA 2000) « Massif de la Clape », 8312 ha.
- [ZPS FR9110080](#) (NATURA 2000 « Oiseaux ») « Montagne de la Clape », 7500 ha.
- Site classé du Massif de la Clape, au nord (09/03/1973).
- Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Gestion du site et principes d'action :

➤ Propriétaires fonciers :

Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres : le **Domaine de l'Oustalet** (466 ha acquis en 1980) s'étend sur le site classé et aux alentours. Les infrastructures de ce domaine (centre équestre notamment) sont hors du site classé du gouffre de l'œil Doux, mais incluses dans le périmètre du site classé du massif de la Clape.

➤ Gestionnaires et orientations pour la gestion du site :

Le principe de gestion du Domaine de l'Oustalet repose sur la compatibilité entre la fréquentation touristique du site et la protection du paysage et du milieu naturel. Mais aujourd'hui cette gestion est insuffisante, et les abords du gouffre de l'œil Doux auraient besoin d'un projet fort organisant la fréquentation touristique et la restauration des milieux naturels dégradés.

Le Conservatoire du Littoral a confié la gestion du Domaine de l'Oustalet à plusieurs acteurs, par des conventions : la commune de Fleury et l'ONF (convention datant de 1980) ; le viticulteur exploitant les quelques hectares de vigne situés sur le Domaine.

L'accueil des visiteurs est organisé par la commune de Fleury. La mairie a en projet l'élaboration d'un plan de gestion touristique du Domaine, mais cette étude n'a pas encore vu le jour.



La falaise vue depuis les berges du plan d'eau (décembre 2006).

Quant à l'ONF, son rôle est aussi essentiel dans la gestion du Domaine de l'Oustalet, puisque la majeure partie de cet espace constitue la forêt de l'Oustalet, soumise au régime forestier. Un Plan d'Aménagement des Forêts (PAF) est en cours d'actualisation pour cette forêt (avec une expertise écologique réalisée par le Conservatoire des Espaces naturels du Languedoc-Roussillon).

Ce nouveau plan devrait être publié courant 2007. Il décline plusieurs objectifs : la préservation de la biodiversité, la lutte contre les incendies, le maintien de la diversité paysagère et culturelle, l'entretien des peuplements forestiers, l'encadrement de la chasse, la maîtrise de la fréquentation. Pour préserver la diversité écologique et paysagère, des opérations de ré-ouverture des milieux devraient notamment être mises en place, afin de favoriser l'habitat naturel "pelouse à brachypodes". Le pastoralisme apparaît comme un bon outil de gestion du site, un troupeau devrait être installé sur le domaine de l'Oustalet.

D'autres acteurs interviennent plus ponctuellement sur la gestion du site du Gouffre de l'œil Doux. Le Parc Naturel Régional (PNR) de la Narbonnaise en Méditerranée participe aux actions de sensibilisation du public aux problématiques du site. D'ailleurs la sauvegarde, la valorisation et la réhabilitation du patrimoine paysager est un des axes de la « Charte du Parc ». Dans ce cadre un observatoire photographique du paysage a été mis en œuvre par le PNR.



Enfin les acteurs du réseau européen NATURA 2000 pourront avoir une influence dans la gestion du site classé du Gouffre de l'œil Doux, une fois que le DOCOB (document d'objectif, lancement prévu en 2008) de la Zone de Protection Spéciale « Massif de la Clape » sera élaboré et effectif. Il définira les orientations de gestion et les mesures afin de protéger les espèces d'oiseaux, qui pourront notamment avoir un impact paysager. Au niveau européen le programme LIFE-Nature « chênaie vert méditerranéenne : démonstration de gestion intégrée » s'applique notamment au massif de la Clape, un document d'orientations de gestion a été élaboré.

Sources :

ALGER Eric, 2001, *LIFE-Nature « Chênaie verte méditerranéenne » - Orientations de gestion du Massif de la Clape*, ONF Service Départemental de l'Aude.

CAMBIS Vanessa, 1998, *Vigne et forêt dans le massif de la Clape, étude paysagère*, Mémoire de DEA Géographie, Université Nancy II.

DUVINAGE Mélinda, octobre 1998, *Etude de fréquentation du Massif de la Clape*, Projet de Parc Naturel régional du Pays Narbonnais, AME.

LONGRINE, juin 2005, *Site classé du massif de la Clape - Etude signalétique : propositions de mobiliers et plans d'implantation*, DIREN L-R / Parc Naturel Régional de la Narbonnaise.

MAISON DE LA CLAPE, février 2002, *Etat des lieux du bâti des domaines viticoles dans le massif de la Clape*, DIREN L-R.

T.E.E.M. STRATEGIE, mai 1991, *Plan de valorisation écotouristique du Domaine de l'Oustalet*, Ville de Fleury.

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content.asp?rub=8&rubec=105&site=1978&entite=105>

<http://www.narbonnaise.fr/accueil>



La « Bergerie », bâtiment d'accueil saisonnier du gouffre de l'œil Doux (décembre 2006).



Vue plongeante sur le gouffre de l'œil Doux (décembre 2006).

